



# Formation AMIANTE : recyclage personnel opérateur de chantier CF\_PR-AM 18A

**Au plus tard, trois ans après la formation initiale, les opérateurs de chantier ont pour obligation de faire une formation de recyclage**

## Objectifs

- Mettre à niveau les connaissances réglementaires et techniques relatives à l'amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante.

## Public Visé

Personnel Opérateur de Chantier

## Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel

1 Jour

## Pré Requis

- Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans
- Savoir lire et écrire
- Avoir le sens des responsabilités

## Parcours pédagogique

### FORMATION THEORIQUE

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Retour des expériences des stagiaires
- Les exigences de la réglementation
- Interdiction de l'amiante
- Prévention du risque amiante
- Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition
- Droits individuels et collectifs.
- Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Appliquer les procédures et méthodes d'intervention
- Alerter l'encadrement de la présence éventuelle d'amiante
- Procédures de contrôle
- Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
- Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales
- Durées maximales d'intervention en zone confinée
- Procédures de décontamination du personnel et des équipements
- Procédures d'entrée et de sortie de zone
- Consignes d'hygiène dans les bases de vie
- Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- Les équipements de protection
- Rôle des équipements de protection collective
- Limites d'efficacité et durées de port en continu
- Utilisation selon les consignes établies
- Détection de dysfonctionnements

### FORMATION PRATIQUE SUR PLATE FORME PEDAGOGIQUE

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur plate-forme pédagogique :

- Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandée
- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

Version : CFPRAM18A-20251205

#### ● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017  
N° déclaration activité : 76310897031

#### ● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039  
N° déclaration activité : 73810082681

#### ● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032  
N° déclaration activité : 72640201664

#### ● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018  
N° déclaration activité : 76660309966



## Les + métier

---

Le contenu de cette formation est conforme aux prescriptions fixées dans les annexes techniques de l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante, modifié par l'arrêté du 20 avril 2015. Elle permet de se conformer aux obligations réglementaires de la sous-section 4 du code du travail.

## Objectifs pédagogiques

---

- Mettre à niveau les connaissances réglementaires et techniques relatives à l'amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses. Retour d'expérience
- Mise en situation sur une plate-forme pédagogique (fixe ou mobile)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique et pratique des acquis et remise d'une attestation de compétence individuelle justifiant l'acquisition des connaissances.

## Nature des travaux demandés

Tests théoriques et pratiques.

## Modalités d'Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

## Effectif

De 1 à 8 Personnes